



Lycée agricole

Un lycée au service de son territoire

L'animation rurale et le développement territorial sont au cœur du projet du lycée Provence verte à Saint-Maximin (83). Après avoir ouvert une crèche, l'établissement vient d'inaugurer une légumerie pour les cantines du territoire...

Aurélié Sobocinski

Passer d'une organisation verticale en filières à plus de transversalité au service du territoire. C'est la métamorphose accomplie en six ans par le lycée agricole privé Provence verte de Saint-Maximin, dans le Var, pour ses 500 élèves et 40 apprentis, de la 4^e au baccalauréat Services à la personne et Production agricole. « La formation et l'insertion font partie des savoir-faire classiques de l'enseignement agricole, mais qu'en est-il de l'animation rurale et du développement territorial ? Face à la crise économique qui frappe les jeunes, notre souhait était de ne pas s'arrêter aux 91 % de réussite au bac et de les accompagner jusqu'à leur entrée dans le métier en devenant une véritable école-entreprise ancrée dans le territoire », précise Christian Brayer, le chef d'établissement. Le lycée a commencé par prendre le même nom que celui de son territoire : Provence Verte (un quart du département du Var).

1 600 ha de zone agricole protégée pour se lancer

Au-delà du symbole, l'établissement a intensifié ses relations avec l'environnement économique et social : le 20 septembre 2016 a ainsi été inaugurée une légumerie au sein même de l'établissement (un budget de 450 000 € financé à 60 % par la Région), qui permettra à une dizaine de maraîchers locaux d'y trier, laver, éplucher, conditionner leurs produits et de



Les élèves ont le plaisir de retrouver dans leur assiette salade ou radis cueillis le jour même ou les yaourts fabriqués la veille.

fournir les cantines de la région, en échange d'un apprentissage de toutes ces tâches par les élèves qui les assisteront (le cadre précis sera élaboré au fil de la pratique).

Dans la même dynamique, une micro-crèche de dix places a été ouverte en juin 2016 au lycée, dans le cadre de l'enseignement des services à la personne, et en réponse à la demande des 3000 salariés des entreprises de la zone commerciale voisine ainsi que des jeunes agricultrices – un budget de 350 000 € financé avec l'aide de la CAF, de la MSA (la sécurité sociale agricole) et de la Région. Soucieux d'aider à l'installation des jeunes professionnels et de limiter les appétits fonciers, le lycée a également initié avec d'autres partenaires institutionnels (communes, chambre d'agriculture) la création d'une zone agricole protégée de 1600 ha au sein de laquelle un espace test

est mis à disposition des nouveaux diplômés qui veulent se lancer. D'ici dix ans, l'objectif serait de contribuer ainsi à l'installation d'une douzaine de professionnels. Et les projets du lycée ne s'arrêtent pas là : 2017 verra l'aménagement d'une coopérative d'utilisation du matériel agricole, d'un abattoir ainsi que d'un point de vente pour les producteurs locaux. Autant d'espaces nouveaux où les liens pourront encore se resserrer et les lycéens « expérimenter, s'investir et trouver un sens très concret », se réjouit Christian Brayer dont le lycée accueillera en décembre les assises de l'agriculture de la Provence Verte.

www.cneap.fr

LES ACTUS DU 

Une rentrée contrastée

« L'enseignement agricole se porte bien et pas si bien », déclare Philippe Poussin, secrétaire général du Cneap (Conseil national de l'enseignement agricole privé). Parmi les signes encourageants, le taux de réussite aux examens (89,2 %, soit 3,7 points de plus que la moyenne nationale) ainsi que le taux d'employabilité (supérieur à 90 %) restent excellents. En cette rentrée pourtant, les lycées du Cneap accueillent 46 848 élèves et étudiants, de la 4^e au BTS, soit 450 élèves de moins que l'an dernier. Une baisse « attendue », qui correspond à la fin de la réforme de la voie pro, selon Philippe Poussin, qui espère qu'il n'y ait pas d'autres causes. Au-delà d'une notoriété qui reste confidentielle, le responsable du Cneap s'inquiète « des stratégies d'orientation des établissements relevant de l'Éducation nationale et des consignes politiques données aujourd'hui pour favoriser la poursuite en filière générale des jeunes ». Et s'interroge : « Quel avenir veut-on réellement donner à la filière professionnelle dans ce pays ? »

Vers de nouvelles classes de 5^e ?

Le ministère de l'Agriculture a rejeté la demande portée par le Cneap, au printemps dernier, de créer des classes de 5^e dans ses établissements. En jeu : la possibilité de s'aligner sur le nouveau cycle 4 réunissant désormais les classes de 5^e, 4^e et 3^e dans le cadre de la réforme du collège. À défaut, comment maintenir les inscriptions dans les 4^{es}, classes actuelles d'entrée, situées dorénavant en cours de cycle ? Selon Philippe Poussin, secrétaire général du Cneap, une autre perspective est possible : « Il nous faut trouver une forme de partenariat innovant entre les collèges de l'enseignement catholique et les lycées agricoles. » **AS**